

Commune: **TULLE**

Site inscrit par
Arrêté ministériel du:
26 février 1980
complète les arrêtés du :
**6 mai 1943 (Quartier
de l'Enclos et les alentours
de la cathédrale) et
24 décembre 1943
(Quartier d'Alverge)**

Superficie : 42 ha

Situation:
28 km à l'est de Brive



Centre ancien de Tulle



COMPOSANTES DU SITE

Au centre du département de la Corrèze, Tulle est située dans une vallée très étroite et tortueuse au confluent de la Corrèze et de la Solane aujourd'hui recouverte.

C'est à la déesse Tutela que Tulle devrait son nom. Un hameau s'est développé sur la rive droite de la Corrèze vers l'an 700 autour d'une abbaye fondée au VII^{ème} siècle par Saint-Calmine, duc d'Aquitaine. L'agglomération s'allongea, dans un premier temps, au fond de la vallée, puis escalada les pentes.

De l'antique abbaye bénédictine ne subsiste plus que l'abbatiale Saint-Martin du XII^{ème} siècle, cathédrale dont la flèche de 75 m domine les toits des quartiers anciens, ainsi qu'un admirable cloître du XIII^{ème} siècle, remarquable par ses élégantes galeries voûtées. Au nord de la cathédrale, le quartier de l'Enclos adossé à la colline, a conservé du Moyen-Age ses ruelles, ses escaliers et certaines maisons anciennes dont la Maison Loyac de la fin du XV^{ème} siècle, le plus bel exemple d'architecture civile de la ville. Appelée aussi Maison de l'Abbé, cet édifice est réputé pour sa façade de quatre étages de fenêtres ornées de moulures et de nombreuses sculptures d'hommes, de femmes, d'animaux et de sirènes. La ville

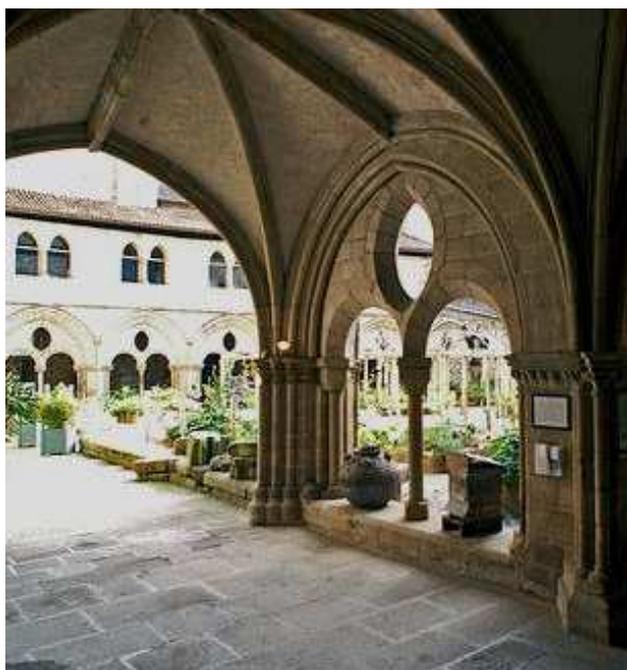
ancienne se développa entre cette abbaye et le fort Saint-Pierre aujourd'hui disparu, agrippé sur l'éperon rocheux dominant celle-ci. Dans un second temps, trop à l'étroit sur le flanc de la colline, la ville s'allongea le long de la Corrèze. Ainsi se constituèrent les autres quartiers historiques :

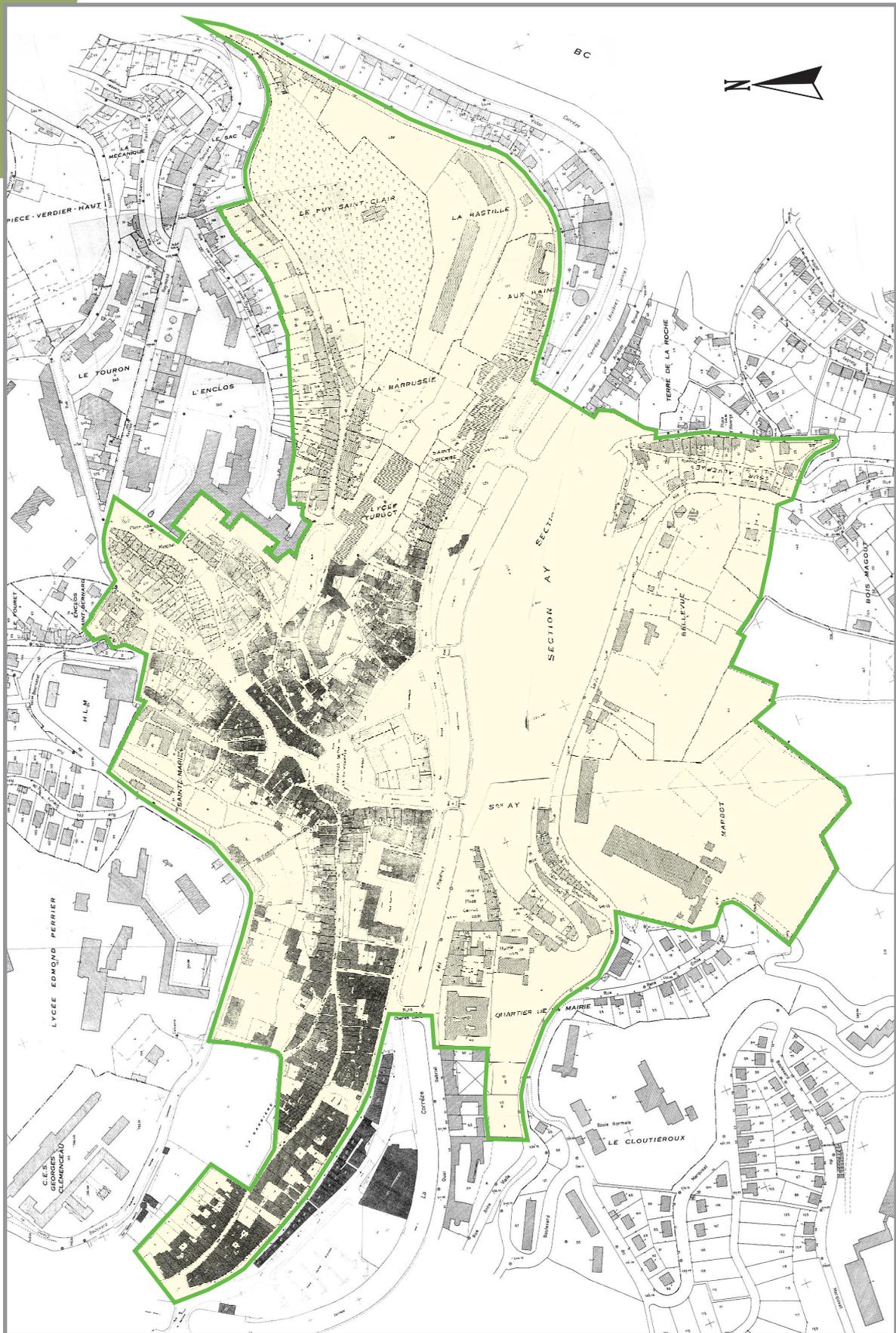
- toujours sur la rive droite, les quartiers de la Barrière, du Trech et de la Barussie, à l'ouest et à l'est de la cathédrale
- le quartier de l'Alverge sur la rive gauche d'où émerge une tour hexagonale à colombages.

Trois ponts franchissent la Corrèze dont les berges sont endiguées et bordées de quais ou de promenades tandis que la Solane est entièrement couverte et transformée en égout. Le centre ancien de Tulle présente une structure souple, libre, naturelle et non programmée. En effet, le relief et les cours d'eau ont induit le tracé de voies qui ont ensuite constitué les principaux axes d'urbanisation. On ne retrouve pas de tracé urbanistique crée de toutes pièces par la volonté de l'homme. La place Saint-Pierre a disparu. Les grands espaces publics actuels sont nés de plusieurs circonstances : la couverture de la Solane a élargi l'ancienne rue du Trech, des démolitions d'îlots ont créé la place Maschat, la place de la Bride, le parvis de la Cathédrale. La suppression d'une halle a donné naissance à la place du Canton.

Un transfert immobilier a permis la création de la place Jean Tavé. La place Gambetta reste le seul grand espace libre public hérité du passé. Le tissu urbain des quartiers anciens se caractérise par une relative homogénéité de densité, de volumétrie, voire d'architecture. Mais on observe aussi depuis quelques dizaines d'années une nette tendance à une densification des fronts bordant la Corrèze. Cette densification n'est pas forcément condamnable, ne serait-ce que parce qu'elle contribue à donner à Tulle un caractère de « grande ville ». Les quartiers anciens de Tulle s'imposent dans le paysage urbain par leur variété, leur animation et une certaine harmonie. Les constructions sont édifiées sur une trame moyenne (parfois étroite). Elles sont en ordre continu et jointives mais on observe parfois de courtes ruptures et de minuscules espaces séparant deux immeubles. Parfois murés sur rues, ou récupérés, ces espaces sont sans doute le résultat du procédé de construction par pans de bois. Les parties de bâtiments adossées au relief présentent des cours profondes, des murs de soutènement imposants et des jardins "suspendus". La volumétrie des constructions est homogène : les bâtiments ont deux ou trois niveaux sur un rez-de-chaussée. Des galeries en encorbellement coiffent le sommet des façades. Les toits sont à double pente et pourvus de lucarnes. Une grande lucarne centrale vient souvent prolonger la façade principale sur rue et éclairer un comble. Les toitures sont très

homogènes, l'ardoise ayant supplanté depuis longtemps sans doute la couverture en tuile ronde dont on retrouve cependant des exemples dans le quartier de l'Alverge. Les ornements sont rares, si l'on excepte ceux que présentent certaines belles demeures en pierre du quartier de l'Enclos. Au sein du bâti que nous venons de définir, se sont insérées des constructions d'un caractère différent, réalisées à des époques relativement différentes (XIX^{ème}, début XX^{ème}), plus particulièrement rue du Trech, rue Jean Jaurès et sur les quais de la Corrèze. Mais en général, ces immeubles ne constituent pas de rupture brutale avec les bâtiments plus anciens. Aux abords des quartiers anciens, des zones non bâties se distinguent des petites parcelles interstitielles insérées dans les îlots, car elles constituent des unités foncières d'assez larges dimensions. Peu ou mal desservies, l'urbanisation leur a préféré le fond de la vallée ou des sites plus éloignés. Ces zones ont donc conservé un caractère très agreste : jardins, vergers, bois et même quelques champs (sur la butte « Marbot »). Ces zones qui dominent les quartiers anciens et leur sont liées visuellement concernent les abords du cimetière, au-dessus du quartier de l'enclos ; les jardins et vergers, à flanc de coteaux qui coiffent les quartiers de la Barrière et du Trech ; la colline dite « Butte Marbot » qui domine l'Alverge. Cette zone partiellement boisées, constitue l'un des points forts du site de Tulle.





 Périmètre du site

0  100m